

Le Pays d'Ouest : Poitou,
Saintonge, Aunis,
Angoumois, journal illustré
des provinces de l'Ouest et
de leurs colonies [...]

. Le Pays d'Ouest : Poitou, Saintonge, Aunis, Angoumois, journal illustré des provinces de l'Ouest et de leurs colonies ["puis" Angoumois, Saintonge, Aunis, Poitou]. 1913-08.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

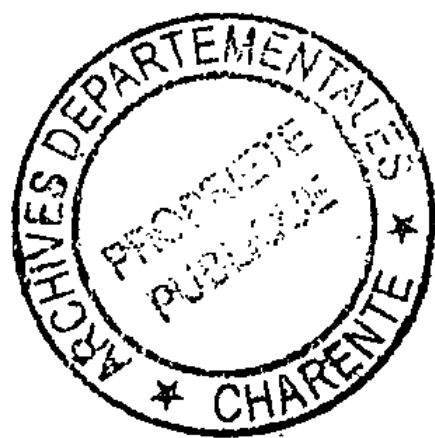
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

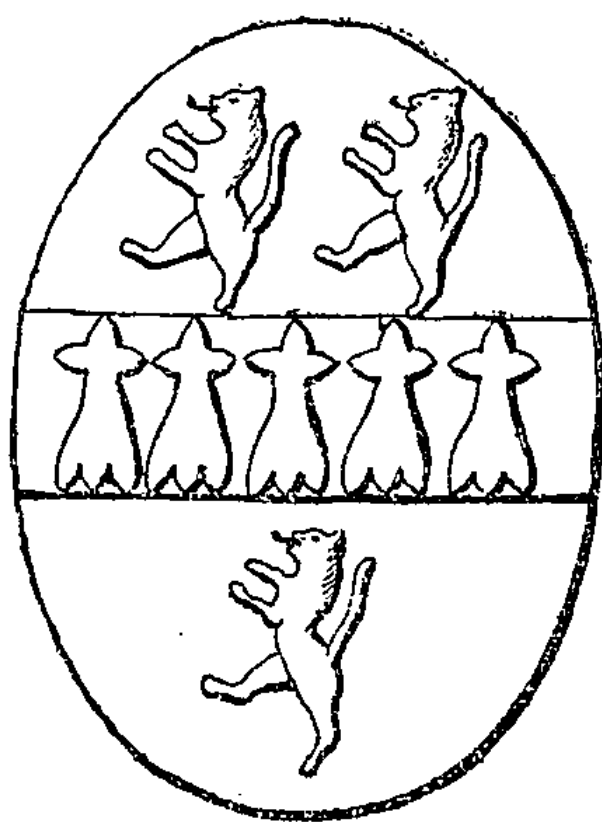
7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.



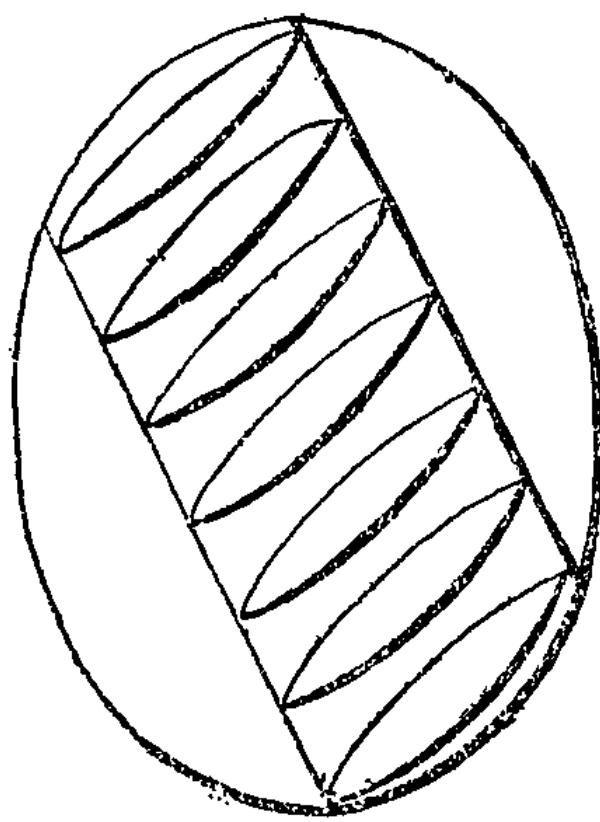
La Blandinière

ET NOTES SUR

L'Histoire régionale du Protestantisme



Armoiries sculptées sur les tombes de
Louis de Pontlevoy.



Françoise de Broc.

Entre Moulins et Saint-Jouin-sous-Châtillon, au bas des coteaux boisés qui portent le nom de *Bois de la Blandinière*, à peu de distance de l'Ouin et des rochers opalins de *Pyrome*, s'élèvent les restes imposants du château de *La Blandinière*.

A droite est la chapelle, fin *xv^e* siècle, qui, avec ses fenêtres flamboyantes, ses voûtes à nervures compliquées, son portail entouré de moulures et de torsades, son porche, sa *loggia*, ses pignons décorés, ses animaux cariatides accroupis à la base des rampants, forme peut-être l'édifice religieux ancien le plus riche du Châtillonnais. Elle a 6 mètres de long, 5 mètres de large et 7 mètres d'élévation, sous voûte.

En face de la porte d'entrée, se dresse l'ancien château dont la partie la plus belle est une demi-tour polygonale de 50 pieds (16 m. 66) d'élévation. Elle sert de cage à un escalier tournant,

monumental, dont les marches de granit ont 2 m. 40 de longueur, sur 0 m. 80 de largeur extrême. Cet escalier de 27 marches, conduisant aux chambres d'honneur, se termine par une colonne s'épanouissant en nervures d'une superbe voûte (xvi^e siècle).

Le portail de la tour est aussi très remarquable par son élégante ogive à crochets, surmontée d'un panache, et par ses pilastres en application terminés par de fines aiguilles sculptées.

Il y avait deux cours, l'une pour les servitudes et l'autre pour le château, celle-ci entourée de murailles épaisses percées de meurtrières et de nombreuses voûtes en briques, portant un chemin de ronde.

Le château se compose, au rez-de-chaussée, de pièces spacieuses voûtées en pierres de taille appareillées avec soin.

Au 1^{er} étage, vastes chambres ; au-dessus, petits cabinets et mansardes. Charpente magnifique en berceau ogival.

Partout, cheminées de granit sculpté.

La plus belle, dans une chambre du premier étage, supportée par deux colonnes profondément cannelées, avec socles et chapiteaux. Auprès, un cabinet où sont déposés une longue crosse de fer, une croix et de grossiers morceaux du même métal : c'est, dit la chronique, le cabinet de l'Abjuration.

Oubliettes (?) dissimulées dans des placards. Portes anciennes en planches épaisses et croisées, fixées ensemble par de gros clous. Poignées et verrous du xv^e siècle. Plusieurs belles fenêtres du xvi^e, surmontées de frontons richement décorés.

Dans la chapelle, devant l'autel en granit fin, deux tombes aussi en beau granit. Sur le porche, tribune intérieure et extérieure.

Autour du château, vastes jardins ; le tout défendu par de grands étangs, larges et profonds. Doutes recouvertes de deux ponts voûtés.

Servitudes, écuries, toits, bûchers, etc., voûtes, au rez-de-chaussée, du plus bel effet.

Des chambres hautes, une galerie couverte conduisait à la tribune de la chapelle en longeant la cour.

Au nord de la cour dont il vient d'être question, il en existait jadis une autre entourée de constructions maintenant ruinées ; c'est là que s'ouvrait le pont-levis surmonté d'un écusson (1). Ce pont-levis conduisait dans la vallée, vers l'ancien étang, recon-

(1) L'écusson du pont-levis, entouré de deux branches de feuillage à pieds entrecroisés, paraît être du XVII^e siècle. Le porche du pont-levis était couvert, avant la Révolution, d'une toiture de plomb. Ce plomb, transporté à Fontenay-le-Comte, et transformé en balles par les Vendéens, permit, dit-on, de remporter une victoire royaliste.

naissable à sa puissante levée (1) qui sert de chemin pour aller à Moulins.

De l'autre côté de la cour, on voit des ruines avec des souterrains, le tout en partie détruit, sans doute depuis une époque reculée ; car il y a des arbres énormes enracinés dans les décombres.

M. Boutillier de Saint-André, à qui nous empruntons ces lignes (2), pense que le château de La Blandinière devait être, à l'origine, une forteresse remarquable, reconstruite et embellie aux ^{xv}^e et ^{xvi}^e siècles. A notre avis, c'était plutôt un manoir fortifié d'une certaine importance, capable de tenir tête, pendant quelque temps, à une brusque agression.

D'ailleurs, sa situation au fond d'une vallée, sa forme carrée, ses fenêtres élégantes, son bel oratoire nullement protégé par des ouvrages défensifs extérieurs prouvent qu'il fut édifié à une époque où les grandes luttes féodales étaient terminées.

Les Seigneurs et Maîtres de La Blandinière

Le premier maître connu du tènement de La Blandinière paraît être le sieur Alexis Hongre, écuyer, d'après le rapport d'un huissier au Parlement chargé d'informer contre le vicomte de Thouars, le seigneur de Châteaubriant, le seigneur de la Blandinière et autres complices, accusés de violences contre les religieux de l'Abbaye de St-Michel-en-l'Herm, rapport daté du 12 avril 1455, et tiré, par Dom Fonteneau, des archives de l'abbaye :

« Et le 27 jour dudit mois me transportay au lieu de la Blandinière par devers Alexis Hongre, écuyer, seigneur dud. lieu, lequel à sa personne je adjournay à comparoir en personne à ladicte court du Parlement par devant vous mes dits seigneurs au dit premier jour de juing sur peine de bannissement, de confiscation de corps et de biens et d'estre ataint et convaincu des crimes, déliz et maléfices contenus ès dits lettres royaux... » (3)

Viennent ensuite les Eschallard de la Boulaie :

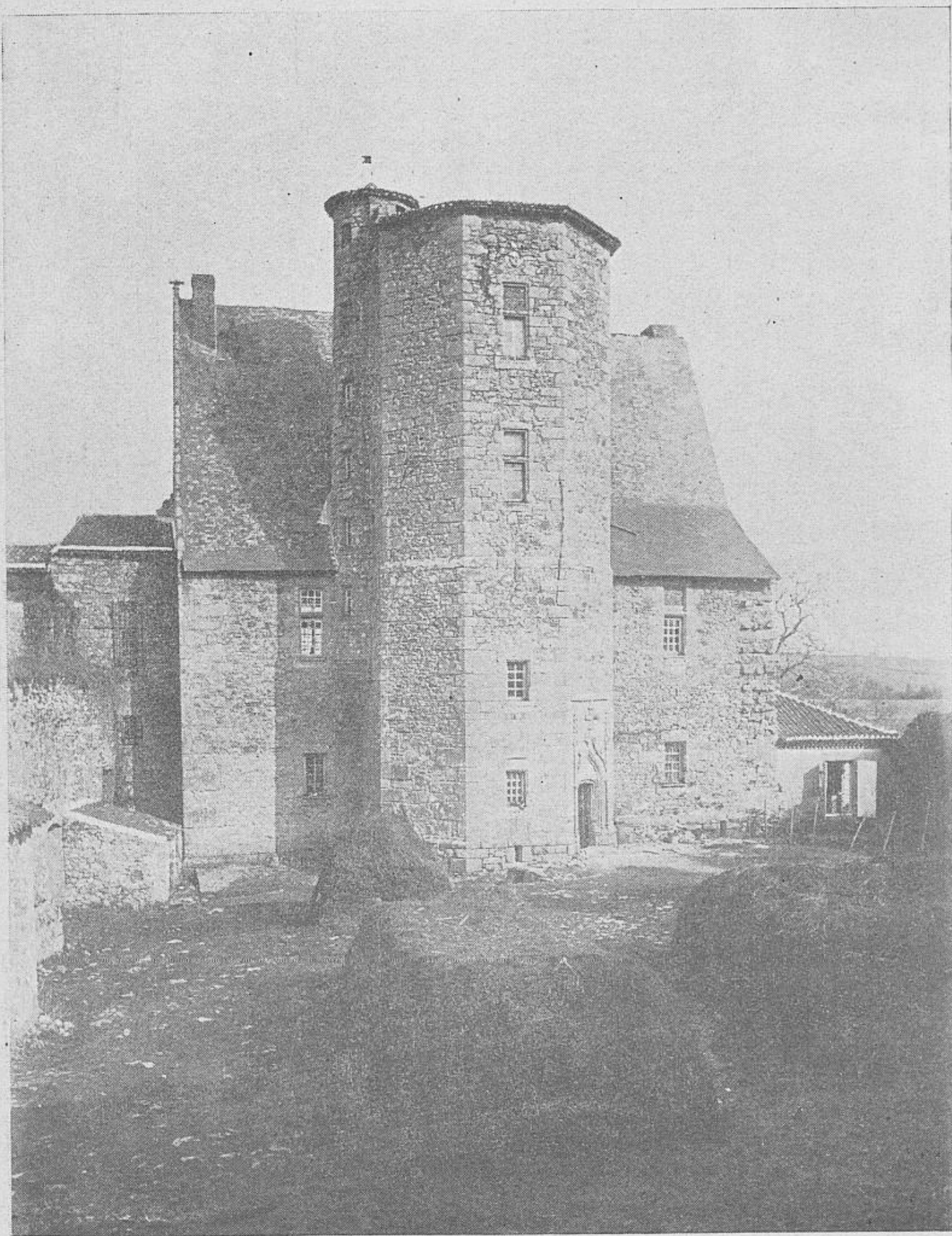
« 1479-1480. Partage des biens de Catherine Eschallard (4). — François Eschallard, son fils aîné, prend l'hôtel de la Raoulière et

(1) La légende veut que la terre de cette levée ait été apportée à « hottée » par les tenanciers du château qui recevaient, comme paiement journalier, un quarteron de seigle ou 4 sols.

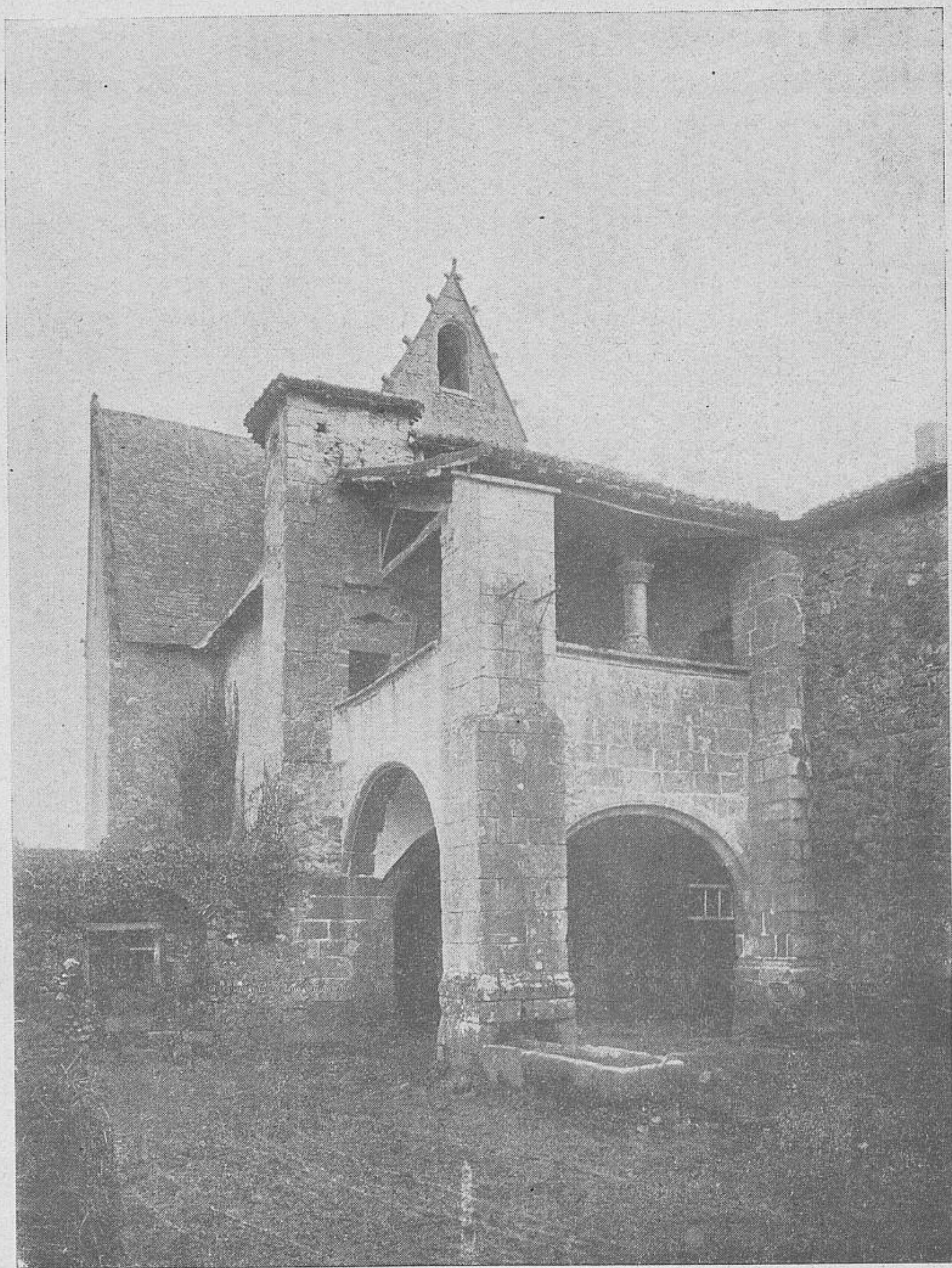
(2) *Notes manuscrites sur les Châteaux des environs de Cholet*, formant la matière de plusieurs volumes.

(3) DOM FONTENEAU, T. XVIII, p. 49.

(4) ALFRED RICHARD. *Archives du château de la Barre*, p. 473, T. II.



TOUR POLYGONALE ET CHATEAU DE LA BLANDINIÈRE (XV^e Siècle)



LOGE ET PORCHE DE LA CHAPELLE DE LA BLANDINIÈRE (xv^e Siècle)

de la Sicaudère, garni, entre autres choses, des gaigneries, terroirs et tènements du Poix de la Roche et des Blandinières, pour 55 livres de rentes... »

Il hérite de la Boulaie (1), Blandinière (2), Sicardièrre (3).

« François Eschallard abandonne à Jean, pour son droit de préciput et aînesse, tous les immeubles qui sont au lieu de la Bouslaye et ses environs, et dans les paroisses de Mallièvre, les Epesses, la Flocellière, de Saint-Jouyn de Mauléon, de Saint-Jean (probablement St-Jean de Maulévrier) et de Saint-Pierre-de-Chamboignes (Echaubrognes), des Moulins (4), etc... »

En 1491, René Yonques était seigneur de La Blandinière (5).

Dans la chapelle du château, on voit deux tombes à dalle armoriée portant les inscriptions suivantes :

1^o *Ci-gist Messire Loys de Pontlevoy, chev. seigneur de la Motte, baron du Petit-Chasteau, lequel décéda le 6 octobre 1697.*

Au centre, armes des Pontlevoy (6) (3 lions rampants, posés 2 et 1, et séparés par une fasce de cinq mouchetures d'hermine), les mêmes qui se trouvent sur la porte d'entrée du château, en arrivant de Pyrome et de Moulins.

2^o *Ci-gist Françoise de Broc (7), fame (sic) de Messire Loys de Pontlevoy, laquelle décéda le 17 may 1609.* Ecusson ovale,

(1) Treize-Vents (Vendée).

(2) La Chapelle-Largeau (Deux-Sèvres).

(3) Loublande, autrefois paroisse de Saint-Pierre-des-Echaubrognes (Deux-Sèvres).

(4) La Grande-Verdelière, en Moulins (D.-S.) a toujours été l'un des principaux fiefs de La Blandinière.

(5) Th. GABARD. *Sites et monuments du Poitou*, Robuchon, éditeur.

Le cartulaire des Yonques, seigneurs de Sepvret, dont le propriétaire se réserve la publication, se trouve entre les mains de M. René Bizard, au château d'Epiré, par Savennières (M.-et-L.)

(6) D'après le Dictionnaire de Carré de Busseroles (Indre-et-Loire), les armoiries des Pontlevoy des Palis, de l'Orchère et de la Blionnière sont d'argent à trois chevrons de sable, au chef de même ondé de gueules. Elles ne ressemblent donc pas du tout à celles des Pontlevoy de la Blandinière.

(7) Julien de Broc, seigneur de Broc (Commune de Broc, près Baugé) épousa, en 1520, Jeanne de Vermandois. plaida et testa, 15 juillet 1534, en faveur de sa fille Françoise de Broc, née vers 1526.

La famille de Broc, une des plus anciennes de l'Anjou, connue depuis 1069. encore existante, a une filiation suivie depuis Thibaut de Broc, 1365.

Randulphe et son frère, Robert de Broc, avaient contribué, l'un et l'autre, au meurtre de Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry, en 1170, sous Henri II, roi d'Angleterre. — Chapelle expiatoire fondée par l'un d'eux à Vernay, près Airvault (S. R. du 26 mai 1889).

Le baron Armand Louis de Broc, général de brigade sous le premier Empire, mort à Milan en 1810, était le beau-frère du maréchal Ney. (*Dictionnaire Historique de l'Anjou*, par CÉLESTIN PORT, p. 517).

comme celui de la tombe d'à côté, portant *une bande de 7 fuseaux* (1).

Il y a 88 ans de différence entre le décès de François de Broc et celui de Louis de Pontlevoy ; il ne s'agit donc pas de Louis, mari de Françoise, inhumé on ne sait où, et sur lequel nous n'avons trouvé aucun renseignement.

Louis de Pontlevoy (2), senior, pouvait être un proche parent de Pierre (?) de Pontlevoy (3), premier abbé commendataire de l'abbaye de Mauléon dont il dilapida les biens au profit de la dame de la Blandinière et, probablement, de sa propre famille.

« De Pontlevoy, dit frère Jacques Thieulin (4), fut nommé à cette abbaye (La Trinité de Mauléon), environ l'an 1525, quelque temps après le concordat de Léon X. On ne sçait rien de lui en particulier, sinon qu'on peut dire qu'il est la première cause que, dans l'abbaye, il y a beaucoup de biens perdus, que l'église est presque ruinée, que les clochers tombent par terre, que la plus grande partie des lieux réguliers ne valent plus rien, que n'y a point d'ornements, que tous les droits tant spirituels que temporels sont perdus, et qu'enfin les grands bois de la Blandinière et autres sont tous ruinés et aliénés... » (5)

Quelque temps après, le domaine de La Blandinière s'agrandit d'une nouvelle propriété, le Bois-Vert, vendue à Françoise de Broc par Symphorien Bigot, nouvel abbé commendataire de l'abbaye de la Trinité, fils naturel de Jean d'Escoubleau, comte de la Chapelle-Bellouin, et neveu de Jacques d'Escoubleau, précédent abbé de Mauléon.

Symphorien Bigot vend le Bois-Vert pour payer sa quote-part de la surtaxe de 150.000 écus imposée en 1557, par le roi de France, Henri II ; le même abbé avait déjà aliéné ce qui restait des bois de La Blandinière, malgré les bulles du pape et les protestations du chapitre, pour la somme de 2250 livres (6).

(A suivre.)

N. GABILLAUD.

(1) *De sable à bande fuselée d'argent*, dit M. Boutillier de Saint-André. Les De Broc portent aujourd'hui *D'azur au chevron d'or accompagné de trois croissants de même* (De Courcy).

(2) Parmi les vassaux de René III, de Sanzay, nous trouvons deux Pontlevoy, Lois et André (*Archives Vienne*, C. 338, reg. 43).

(3) Pierre III de Pontlevoy fut évêque de Maillezais, de 1562 à 1573.

(4) Procureur de l'abbaye de Mauléon, en 1673. A laissé une *Chronologie des abbés réguliers et commendataires de l'Abbaye de La Trinité de Mauléon*. Ce manuscrit, que nous avons consulté, est inscrit à la bibliothèque Ste Geneviève de Paris sous les nos 1876 et 1897 du Catalogue.

(5) DOM BONNARD. *L'Abbaye de La Sainte-Trinité de Mauléon*, p. 107.

(6) DOM BONNARD, loc. cit. p. 112.